



REPORTAGE

INTERVIEW DE MEHDI RHOULAM,
DIRECTEUR DE LA COUVEUSE
D'ENTREPRISE PES45

REGARDS CROISÉS

TÉMOIGNAGE DE CAROLINE MATHIEU,
INTERVENANT À LA COUVEUSE
D'ENTREPRISE PES45

TÉMOIGNAGES

- CHRISTINE, CRÉATRICE D'UNE
ENTREPRISE DE DÉCORATION
ET DE PATINE DE MEUBLES
- SOPHIE, CRÉATRICE D'UN ATELIER
D'ARTS PLASTIQUES

Titre du projet :

*Accompagnement à l'articulation
des temps de vie personnelle des
créatrices d'entreprises*

Thème : Création d'entreprise

Porteur :

Association Pour une Economie
Solidaire

Partenaires :

Etat, Préfecture du Loiret, Région
Centre, Conseil général du Loiret et
Communautés de communes du Loiret

Public cible :

Personnes accompagnées par PES45

Budget :

19 536 euros de subvention FSE
(mesure 4-2-3)

Chiffres clés :

113 personnes accueillies
par PES45 en 2013

Contact projet :

Mehdi Rhoulam, directeur PES45

Courriel :

contact@couveuseentreprises-pes45.fr

Tél : : 02 38 24 18 32

AIDER DES CREATEURS D'ENTREPRISES A ARTICULER LEURS TEMPS DE VIE



Passer d'un statut de salarié à celui de travailleur indépendant n'est pas facile. Il vous faut apprendre à concilier vos rendez-vous professionnels et votre vie personnelle, le développement de votre entreprise avec les contraintes liées aux tâches de la vie courante (maison, enfants, vie sociale...). Partant de ce constat, la couveuse d'entreprise PES45 a décidé de lancer en 2011 une action expérimentale destinée à aider les futurs chefs d'entreprises à mieux concilier leurs différents temps de vie. Plus de 3/4 des créateurs accompagnés par la couveuse étant des femmes, les premiers modules de formation programmés en 2011 visaient à prendre en compte les contraintes spécifiques rencontrées par les femmes qui assument encore bien souvent la quasi-totalité des tâches domestiques.

« L'enjeu est de permettre aux femmes futurs chefs d'entreprise d'identifier et d'anticiper les zones de tension susceptibles d'apparaître au sein de leur couple avec la montée en charge de leur activité » explique Caroline Mathieu, intervenante à la boutique de gestion Ismer à Vendôme, qui a pris une part active dans la conception d'un module intitulé « Négocier la création de son activité dans son environnement relationnel ». « Certaines tensions peuvent provenir de la prise de risque financier mais aussi de la nécessaire réorganisation des

tâches à l'intérieur de la famille ». Autre source potentielle de conflits : « L'ouverture à de nouveaux réseaux relationnels qui ne sont pas forcément ceux du conjoint (...) Il se crée donc une situation concurrentielle à l'intérieur du couple, et un enjeu de pouvoir ».

« Aujourd'hui, notre approche a évolué car nous nous sommes rendu compte que la nécessité d'anticiper l'impact de son nouveau statut professionnel sur sa vie de couple et de parents pouvait aussi bien concerner un homme qu'une femme porteur(se) d'un projet d'activité » indique Mehdi Rhoulam, directeur de la couveuse d'entreprise PES45. En 2013, une centaine de personnes accompagnées ont donc suivi un des trois modules conçus pour les aider à mieux concilier leur vie personnelle et familiale avec leur statut de créateur d'entreprise.

Toutefois, conscient de la nécessité d'instaurer un tutorat adapté aux contraintes spécifiques pesant sur les femmes, PES45, avec l'appui de l'association « Voyelles », a formé plusieurs femmes cadres ou chefs d'entreprises afin qu'elles soient en mesure de devenir les marraines de ses « apprenties » créatrices d'entreprise. Ce « marrainage » s'avère très positif car il génère de forts liens d'entraide et une complicité très riche entre la marraine et sa filleule. ■

CONCILIER SON RÔLE D'ÉPOUX, DE PARENTS AVEC SON STATUT DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE N'EST PAS FACILE

Interview de Mehdi Rhoulam,
directeur de la couveuse PES45



Mehdi Rhoulam,
directeur de la couveuse PES45

Vous avez constaté que beaucoup de personnes accompagnées par PES45 éprouvaient des difficultés à organiser leur nouvelle activité en prenant en compte leurs contraintes personnelles ou familiales ?

Oui et cela peut même expliquer en partie certains échecs. Passer d'un statut de salarié à celui de travailleur indépendant n'est pas facile. Il vous faut apprendre à concilier vos rendez-vous professionnels et votre vie personnelle, le développement de votre entreprise avec les contraintes liées aux tâches de la vie courante (maison, enfants, vie sociale...). Il y a aussi des impacts possibles sur la relation de couple, du fait du manque de temps, du stress, du changement d'entourage professionnel et parfois de l'instabilité financière imputable à chaque nouveau projet.

Nous avons donc souhaité lancer en 2011 une action expérimentale destinée à aider les futurs chefs d'entreprises à mieux concilier leurs différents temps de vie. Nous avons conçu cette action avec l'appui de plusieurs partenaires (CIDFF, Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, BGE ISMER et Centre Actif) en prenant spécifiquement en compte les contraintes rencontrées par les femmes qui représentent plus de 3/4 des créateurs accompagnés en couveuse. Celles-ci, je vous le rappelle, assument bien souvent la quasi-totalité des tâches domestiques du foyer. Cette formation était donc dédiée aux femmes créatrices d'activité afin de les aider à mieux appréhender leur double statut de femme et de « chef d'entreprise ».

Depuis, notre approche a légèrement évolué car nous nous sommes rendu compte que la nécessité d'anticiper l'impact de son nouveau statut professionnel sur sa vie de couple et de parents pouvait aussi bien concerner un homme qu'une femme porteur(se) d'un projet d'activité. Nous avons donc souhaité bâtir des ateliers destinés à faciliter l'intégration et l'articulation de l'entreprise dans la vie quotidienne et familiale des hommes et des femmes que nous accompagnons sous CAPE*.

Grâce au soutien financier de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité et du Fonds Social Européen, trois modules spécifiques sont donc désormais proposés dans le cadre des parcours d'accompagnement : « Négocier la création de son activité dans son environnement relationnel », « Tester ses capacités d'entrepreneur » et « Devenir chef d'entreprise ». En 2013, une centaine de créateurs d'entreprises ont participé à ces ateliers à Orléans, Gien, Pithiviers ou Montargis.

Votre couveuse d'entreprise s'adressant très majoritairement à un public féminin, vous avez fait évoluer votre offre d'accompagnement pour l'adapter aux attentes particulières de vos « cheffes d'entreprises » ?

Oui. Par exemple, nos ateliers ne démarrent jamais avant 9H15 et n'ont pas lieu le mercredi pour tenir compte des contraintes familiales des participants. En cas de difficulté, nous acceptons également la présence des enfants lors

des entretiens individuels. Par ailleurs, toutes les personnes suivies peuvent bénéficier à leur demande d'entretiens individuels avec des conseillers conjugaux et familiaux.

Enfin, grâce à l'association « Voyelles » dont le but est de développer les compétences entrepreneuriales des femmes, nous avons formé des femmes cadres ou chefs d'entreprises, parfois anciennes bénéficiaires de notre couveuse, afin qu'elles deviennent les marraines de nos « apprenties » créatrices d'activité.

A ce jour une dizaine d'entre elles sont accompagnées par une marraine et ce « marrainage » génère de forts liens d'entraide et une complicité très riche entre la marraine et sa filleule. ■

PES45 en 2013 Chiffres clés

Située à la Maison de l'emploi du bassin d'Orléans, PES45 dispose de 3 antennes à Pithiviers, Gien et Montargis. 69 personnes ont signé avec PES45 un contrat « CAPE » en 2013.

Profils des entrepreneurs accompagnés :

- Age moyen de 40 ans.
- 75% de femmes.
- Niveau de formation : 35% < Bac ; 23% niveau Bac ; 42% > Bac.

Devenir des entrepreneurs à leur sortie de la couveuse :

80% d'entre eux créent leur entreprise et 8% reprennent un emploi salarié.

* CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise

CAROLINE MATHIEU, intervenante à la Boutique de Gestion Ismer à Vendôme

« IDENTIFIER ET ANTICIPER LES ZONES DE TENSION POSSIBLES AU SEIN DU COUPLE »

Caroline Mathieu travaille à la Boutique de Gestion Ismer, à Vendôme. Elle accompagne des femmes à la création d'entreprise depuis 1992, en particulier sur les motivations, les compétences mais aussi les craintes et les modes d'organisation.

Elle a notamment écrit : « Créatrices d'activité : transaction dans le couple et accompagnement ».



D'où vient votre intérêt pour la problématique personnelle des femmes créatrices d'entreprise ?

C'est en accompagnant des femmes dans un parcours de création que je me suis interrogée sur les causes de blocage. Et je me suis aperçue que souvent les femmes sont dépendantes de l'avis de leur conjoint. Les hommes se lancent dans la création d'entreprise plus facilement sans « l'autorisation » de leur compagne. Ainsi, à la Boutique de gestion du Loir et cher, les femmes accueillies représentent la moitié de notre public et cependant seules 30% finissent par créer une entreprise. Beaucoup ne vont pas jusqu'au bout et un des freins à la création peut être l'organisation familiale.

En quoi consiste le module de formation que vous animez à la demande de PES45 ?

Il s'agit de permettre aux femmes futures entrepreneures d'identifier et d'anticiper les zones de tension susceptibles d'apparaître au sein de leur couple. Certaines tensions peuvent provenir par exemple de la prise de risque financier. Les femmes ont moins recours à l'emprunt que les hommes, mais quand elles empruntent, parfois ce sont des montants plus importants. Par ailleurs, lorsqu'une femme démarre une activité, sa rémunération est souvent très faible car les femmes se lancent souvent dans ce que l'on appelle des petits projets qui génèrent très peu de revenu (service à la personne, artisanat d'art...). Ensuite, il y a toutes les zones de tension qui tournent autour de la

réorganisation des tâches à l'intérieur de la famille. L'étude que nous avons réalisée a montré que 45% des femmes ont la totale charge des tâches domestiques, contre 8% des hommes. Donc il y a forcément pour elles un risque d'essoufflement et de difficultés. Autre facteur de risque : l'ouverture à de nouveaux réseaux qui ne sont pas forcément les réseaux du conjoint. Les femmes veulent acquérir plus d'autonomie et de nouvelles compétences. Il se crée donc une situation concurrentielle à l'intérieur du couple, et un enjeu de pouvoir.

Les difficultés sont-elles liées à une différence de niveau culturel ou de qualification au sein du couple ?

Les femmes qui veulent créer leur entreprise, aujourd'hui, ont un niveau de formation plus élevé que les hommes. Mais je ne saurais pas dire si la différence de niveau culturel ou de qualification génère des difficultés particulières, cela est très variable d'une situation à l'autre. Par exemple, dans un des couples que j'ai accompagné, il y avait des niveaux de formation très différents et l'homme a eu beaucoup de mal à accepter que sa femme prenne de l'autonomie. Il parlait de « son entreprise » alors que c'était elle qui créait. Dans une autre situation, où les deux personnes avaient un niveau de formation équivalent, le projet occupait la totalité des conversations du couple et le conjoint a eu du mal à trouver sa place.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Il n'y a pas de réponses toutes faites. Il faut

avant tout expliciter le projet, avec les conséquences qu'il va engendrer, mais aussi exprimer ses propres craintes et écouter les peurs du conjoint. Anticiper peut permettre de trouver des compromis. Par exemple, dans près d'un cas sur trois, les femmes développent leur activité à leur domicile et parfois tout leur travail se trouve sur la table de la salle à manger. Ce qui pose bien sûr des problèmes. Il y a un risque de confusion des lieux, des tâches. Quand on crée son entreprise, on ne peut pas tout faire. Il y a un temps pour la famille, un temps pour le travail, un temps pour le conjoint. C'est cet équilibre que l'on essaye de travailler, avec des conseillères conjugales.

L'entrepreneuriat au féminin ne peut-il pas être aussi un plus pour la famille ?

Oui, cela peut représenter un plus pour la famille, un enrichissement, une ouverture d'esprit. Un enfant qui voit sa mère heureuse, même si elle est moins disponible, peut en retirer des bénéfices. J'ai constaté très souvent chez les femmes qui ont créé leur entreprise une transformation physique. Elles changent de coiffure, de tenue vestimentaire. Elles font beaucoup plus attention à elles. Cela peut être en même temps très inquiétant pour le conjoint, ou l'inverse. On revoit aujourd'hui des femmes qui se sont investies beaucoup, dont l'entreprise marche bien. Et cela fonctionne bien dans leur couple. Parce qu'il y a eu de la communication et de l'écoute. ■

« ETRE SON PROPRE PATRON OFFRE DES AVANTAGES »

Christine, ancienne secrétaire de direction, a bénéficié d'un suivi par la couveuse d'entreprise PES45 et s'est ensuite sentie mieux aguerrie pour lancer son entreprise de décoration et de patine de meubles.

Quelles circonstances vous ont conduit à devenir créatrice d'entreprise ?

A l'origine, j'exerçais le métier de secrétaire de direction. Mon dernier poste était dans une entreprise du Loir-et-Cher, auprès du PDG qui a créé la Méhari. En mars 2009, j'ai été licenciée économique. C'est à ce moment qu'a resurgi un projet que j'avais déjà un peu en tête. Je suis très manuelle. Je fais des créations pour mon plaisir ou pour offrir des cadeaux. Le prestataire de Pôle Emploi qui me suivait m'a très vite orientée vers le réseau des couveuses.

N'est-ce pas difficile de passer du statut de salarié à celui de chef d'entreprise ?

Certes, j'avais toujours été salariée, mais être son propre « patron » offre des avantages. Il est souvent plus facile de gérer son temps comme on l'entend. Même s'il y a aussi des inconvénients. Par exemple, la mise en place de mon atelier m'a rendu moins disponible. Mais comme je suis à la maison, ma fille n'a pas besoin de garderie du matin au soir. En revanche, j'ai du mal à lâcher le travail et il y a eu un bon coup de collier à mettre pour démarrer. Heureusement, les ventes privées ont généralement lieu le samedi et seulement la demi-journée.

Au final, que vous a apporté PES45 ?

La couveuse m'a d'abord apporté des compétences en gestion et en comptabilité. C'est primordial lorsque l'on débute seul avec plusieurs casquettes. Je me suis aussi sentie appuyée. Sur le plan commercial, un intervenant extérieur nous a donné des recommandations notamment pour les entretiens téléphoniques ou sur le comportement qu'il est préférable d'avoir dans certaines situations. Il y a eu aussi une présentation des différents statuts juridiques possibles. J'ai finalement opté pour celui d'auto-entrepreneur. Mais si mon activité fonctionne bien, je changerai certainement. ■

« J'AVAIS BESOIN D'UN REGARD EXTÉRIEUR NON INTÉRESSÉ »

Après avoir été 14 ans chargée de mission à l'AGEFIPH', Sophie a eu envie de créer à son domicile un atelier d'arts plastiques. PES45 l'a accompagnée dans son projet durant 1 an.

« Depuis toute petite, j'avais le goût de faire des activités manuelles » se souvient Sophie. « Mais après une maîtrise en administration économique et sociale (AES) option ressources humaines, je me suis logiquement retrouvée cadre dans un bureau à gérer des dossiers ». La quarantaine passée, le désir de découvrir de nouveaux horizons s'est fait plus pressant pour Sophie. Son employeur accepte alors sa demande de CIF, afin de suivre durant 3 ans une formation pour devenir professeure d'arts plastiques auprès de peintres amateurs. Après avoir négocié

son départ, Sophie quitte le salariat pour le statut de travailleur indépendant. « Cette transition n'est pas toujours facile à vivre car au bureau vous pouvez échanger avec vos collègues alors que chez moi je me suis retrouvée livrée à moi-même » poursuit Sophie. « Grâce à la couveuse, je ne me suis plus sentie toute seule et j'ai pu bénéficier d'un regard critique bienveillant et non intéressé comme cela peut être parfois le cas avec un comptable ou votre banquier ». Pour sa première année d'activité, Sophie a enseigné à une vingtaine d'élèves dans le cadre de cours

hebdomadaires. Ses cours ayant lieu à son domicile le soir et le samedi, elle a dû apprendre à se construire elle-même une frontière entre ses vies professionnelles, familiales et personnelles. « Cette nouvelle organisation peut être source de confusion pour les membres de ma famille, qui du fait de ma présence au domicile me voient parfois plus comme « femme au foyer » que comme « femme créateur d'activité ». ■

1 Organisme dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées